



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9282^e séance

Mercredi 15 mars 2023, à 10 h 35

New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|------------------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Afonso | (Mozambique) |
| <i>Membres :</i> | Albanie | M ^{me} Dautllari |
| | Brésil | M. de Almeida Filho |
| | Chine | M. Geng Shuang |
| | Émirats arabes unis | M. Abushahab |
| | Équateur | M. Montalvo Sosa |
| | États-Unis d'Amérique | M. DeLaurentis |
| | Fédération de Russie | M. Polyanskiy |
| | France | M ^{me} Broadhurst Estival |
| | Gabon | M ^{me} Koumba Pambo |
| | Ghana | M. Agyeman |
| | Japon | M ^{me} Shino |
| | Malte | M ^{me} Gatt |
| | Suisse | M ^{me} Baeriswyl |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Dame Barbara Woodward |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 21 février 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen (S/2023/130)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 21 février 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen (S/2023/130)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant entamer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/130, qui contient le texte d'une lettre datée du 21 février 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Grundberg, de M^{me} Msuya et de M^{me} Albana Dautllari, Représentante permanente adjointe de l'Albanie, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je présente cet exposé au Conseil alors que les Yéménites et les musulmans du monde entier attendent avec impatience le mois sacré du ramadan. Vivant dans cette partie du monde depuis de nombreuses années, j'ai appris à apprécier le mois sacré du ramadan comme un moment de réflexion et d'espoir.

Il y a près d'un an, alors que le Ramadan venait de commencer, la trêve négociée sous l'égide de l'ONU a conduit à une nouvelle période de calme relatif sur les lignes de front et a permis à nos efforts visant à atténuer les souffrances du peuple yéménite de progresser. À

l'approche du mois sacré, et malgré une situation économique et humanitaire désastreuse, le Yémen continue de bénéficier des acquis de la trêve. Bien entendu, tous les Yéménites avec lesquels j'ai parlé espèrent un règlement global du conflit. Cela demeure ma priorité.

Dans l'ensemble, la situation sur le plan militaire au Yémen reste relativement stable. Cela fait près d'une année, depuis l'entrée en vigueur de la trêve, le 2 avril dernier, que la population yéménite voit le niveau de violence baisser. Mais la situation est fragile. Je suis préoccupé par l'augmentation du nombre et de l'intensité des affrontements dans plusieurs zones situées à proximité de la ligne de front, en particulier le long des fronts de Mareb et de Taëz. J'appelle les parties à faire preuve de la plus grande retenue pendant cette période critique, notamment en s'abstenant de tout discours incendiaire, afin d'éviter de déstabiliser la situation. Au-delà du calme relatif, des éléments de la trêve continuent d'être mis en œuvre. Grâce au soutien précieux du Royaume hachémite de Jordanie, des vols commerciaux continuent d'être assurés trois fois par semaine entre Sanaa et Amman. Des navires transportant du carburant ainsi que d'autres marchandises continuent d'entrer dans les ports de Hodeïda. Toutefois, ces progrès sont également fragiles. La vie au quotidien reste un combat pour la plupart des Yéménites. La situation économique reste désastreuse et on assiste au schéma tristement familier des représailles économiques plutôt qu'à une approche fondée sur la coopération. De nouvelles restrictions entravent la liberté de circulation des civils, en particulier des femmes, et font obstacle aux échanges commerciaux entre les différentes régions du pays. L'accès des Yéménites aux services essentiels reste limité. Cela confirme ce que j'ai déclaré il y a près d'un an (voir S/PV.9017), à savoir que la trêve ne peut être qu'une première étape. Nous devons nous appuyer d'urgence sur les acquis de la trêve et œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu national et d'un règlement politique inclusif pour mettre fin au conflit au Yémen.

Étant donné la relative stabilité des conditions de sécurité, mais également l'absence d'un accord sur la voie à suivre, le Yémen peut sembler se trouver dans une situation d'attente incertaine sur le plan politique. Néanmoins, des efforts diplomatiques intenses sont déployés à différents niveaux pour mettre fin au conflit au Yémen. Nous assistons actuellement à un nouvel élan de l'action diplomatique au niveau régional, ainsi qu'à un changement radical dans la portée et la profondeur des discussions. Je salue les efforts que les États Membres de la région continuent de déployer, notamment ceux du

Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman, et j'invite les parties à saisir les possibilités offertes par cet élan régional. J'appelle également toutes les parties à préserver un environnement propice aux discussions et à leur accorder le temps et l'espace nécessaires pour qu'elles portent leurs fruits. L'impatience à ce stade risque d'entraîner un retour au cycle de la violence et de réduire à néant ce qui a été accompli jusqu'à présent.

J'ai clairement indiqué lors de mes précédents exposés devant le Conseil de sécurité que les solutions à court terme et une approche fragmentaire ne peuvent aboutir qu'à une amélioration partielle de la situation. Une vision plus globale est indispensable pour parvenir à un cessez-le-feu et à un règlement politique durable. Je poursuis activement le dialogue avec les parties yéménites, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et internationaux, pour atteindre cet objectif. Il est évident tant pour les parties concernées que pour les États de la région que tout accord obtenu dans le cadre des discussions en cours doit se traduire par un accord interyéménite sous les auspices de l'ONU. La reprise du processus politique est un élément essentiel à cet égard et reste un objectif central de mon mandat.

Le processus politique doit prendre en considération les complexités du conflit. Il s'agit d'un processus difficile, qui nécessite une planification solide et une vision reposant sur les engagements des parties. À cet égard, je salue les efforts déployés récemment par le Gouvernement yéménite dans le cadre des travaux en cours de la Commission de consultation et de réconciliation. Je suis disposé à travailler avec les parties yéménites et à les appuyer afin qu'elles soient prêtes à s'impliquer sans réserve et avec une idée claire de la direction à suivre dès l'entame du processus politique. Tout processus politique qui vise à répondre aux préoccupations et aux aspirations du peuple yéménite doit être ouvert à tous et être contrôlé par les Yéménites. Il doit permettre à un large éventail de parties prenantes yéménites, notamment les jeunes, la société civile et les femmes, de faire entendre leurs voix. La célébration, la semaine dernière, de la Journée internationale des femmes a été l'occasion de réfléchir au rôle des femmes dans la promotion de la paix, mais aussi de rappeler les risques et les restrictions auxquels elles sont toujours confrontées. Les femmes représentent la trame du tissu social du Yémen et leur participation véritable est essentielle pour faire avancer le pays. Je reste déterminé à promouvoir leur participation véritable à tous les aspects du processus de paix, conformément au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, tel qu'il est

défini dans la résolution 1325 (2000) et d'autres résolutions pertinentes.

Très brièvement, je voudrais également donner au Conseil les dernières informations concernant la réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de détenus, qui est coprésidé par mon bureau et le Comité international de la Croix-Rouge. Les discussions se poursuivent entre les parties et je leur demande de continuer à y participer de bonne foi. J'espère sincèrement qu'elles seront en mesure de s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de l'Accord de Stockholm, à savoir la libération de toutes les personnes détenues dans le cadre du conflit. J'invite les parties à arrêter définitivement les détails de la phase actuelle convenue entre elles, y compris le plan de mise en œuvre, et je voudrais remercier le Gouvernement suisse d'avoir accueilli ces pourparlers.

Pour en revenir aux efforts que je déploie de manière générale en faveur de la paix au Yémen, je voudrais remercier une nouvelle fois le Conseil de son unité et de son appui indéfectible. Ce soutien et cette volonté commune ont été mis en avant lors de mes récentes visites à Moscou, Abou Dhabi, Paris, Téhéran et Riyad. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer le récent accord facilité par la République populaire de Chine entre l'Arabie saoudite et l'Iran concernant le rétablissement de leurs relations diplomatiques. Ce dialogue et ces relations de bon voisinage sont importants pour la région et pour le Yémen. Les parties doivent saisir l'occasion offerte par cette dynamique régionale et internationale afin de prendre des mesures résolues en faveur d'un avenir plus pacifique. Cela exige de la patience et une approche à long terme, ainsi que du courage et du leadership. Beaucoup a été accompli au cours de l'année écoulée, et le moment est venu de passer aux étapes suivantes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Comme nous l'avons dit lors de récentes séances d'information, le Yémen a connu un certain nombre d'améliorations au cours de l'année écoulée. La trêve a bien entendu représenté un grand pas en avant. Le fait que bon nombre de ses dispositions clefs aient été maintenues, même plusieurs mois après l'expiration de la trêve elle-même, est une source d'espoir. Comme toujours, nous tenons à réaffirmer notre appui à l'action de M. Grundberg et à

saluer les efforts déployés dans la région pour soutenir la médiation de l'ONU et promouvoir la paix. La diminution du nombre de Yéménites souffrant de la faim, qui a baissé de près de 2 millions de personnes, constitue une autre amélioration. Le nombre de personnes confrontées au pire niveau de famine, qui correspond à la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, est tombé à zéro. Cela est dû en grande partie aux efforts inlassables des travailleurs humanitaires, au soutien généreux des donateurs et à la trêve elle-même. Il y a également eu des progrès en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*. La semaine dernière, le Programme des Nations Unies pour le développement a annoncé l'achat d'un navire de remplacement qui devrait arriver à Hodeïda en mai, ce qui signifie que l'opération de déchargement pourrait être achevée en septembre, à condition que les donateurs fournissent rapidement les 34 millions de dollars encore nécessaires.

Mais nous ne devons pas nous réjouir outre mesure, car la situation au Yémen est toujours une situation d'urgence dramatique. Cette année, plus de 17 millions de personnes comptent sur les organismes d'aide pour obtenir assistance et protection. Mais trop souvent, ces organismes n'ont pas ce qu'il faut pour les aider. C'est de cela dont je voudrais parler aujourd'hui. L'accès et la sécurité restent des défis majeurs, le financement est insuffisant et les problèmes économiques continuent de plonger davantage de personnes dans la misère.

Je commence par le problème permanent de l'accès et de la sécurité. Pour une fois, il y a une bonne nouvelle sur ce front. Les organismes humanitaires sont désormais de plus en plus présents dans des endroits qui, par le passé, étaient extrêmement difficiles d'accès en raison des combats, des contraintes imposées par les autorités et des règles de sécurité internes des Nations Unies. Ces dernières semaines, les organismes ont atteint d'anciennes zones de front à Hodeïda, des régions reculées de Hajja qui accueillent beaucoup de personnes déplacées, ainsi que d'autres endroits difficiles d'accès. Ces missions s'inscrivent dans le cadre d'un engagement plus large visant à déplacer autant que possible les opérations d'aide en dehors des grands centres et à les rapprocher des besoins des populations, où qu'elles se trouvent. De plus, les autorités houthistes ont récemment accéléré l'approbation des projets d'aide dans les zones qu'elles contrôlent ; c'est une décision à saluer.

Cependant, malgré ces lueurs d'espoir, le tableau d'ensemble de l'accès et de la sécurité reste très sombre. Dans les zones contrôlées par les houthistes, les travailleurs humanitaires yéménites ne peuvent toujours pas se déplacer sans un tuteur masculin, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, ce qui entrave gravement les capacités des organismes d'aider les femmes et les filles de manière sûre et fiable. La communauté humanitaire appelle les autorités houthistes à lever toutes ces restrictions de circulation et à collaborer avec nous pour trouver une solution acceptable à ce problème. De plus, les houthistes tentent régulièrement de s'ingérer dans les opérations d'aide en essayant notamment de contraindre les organismes à sélectionner certains sous-traitants pour le suivi et les évaluations par des tiers. En outre, deux membres du personnel de l'ONU sont toujours détenus à Sanaa après avoir été arrêtés par les autorités houthistes en novembre 2021. Nous demandons leur libération immédiate.

Les organismes s'inquiètent aussi du scepticisme croissant envers les vaccins, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes, et du rôle que cela joue dans l'augmentation des taux de maladies évitables par la vaccination telles que la rougeole et la polio. Compte tenu des niveaux actuels de malnutrition, nous craignons que les faibles taux de couverture vaccinale n'aient pour conséquence plus d'enfants malades ou qui meurent des suites de la rougeole, de la polio et d'autres maladies. En plus de ces difficultés, l'insécurité persiste dans de nombreuses régions, met en danger les travailleurs humanitaires et entrave l'accès à certains endroits, en particulier à Chaboua et Abiyan. Cela fait maintenant plus d'un an que cinq membres du personnel de l'ONU ont été enlevés à Abiyan. Nous demandons une fois de plus leur libération immédiate.

Les donateurs ont bien conscience de toutes ces questions, alors qu'ils réfléchissent aux causes auxquelles affecter leurs fonds cette année. Bon nombre d'entre eux se demandent si la fourniture d'une aide fondée sur des principes est même possible dans un tel environnement. Pour l'instant, la réponse demeure « oui ». L'année dernière, les organisations humanitaires ont aidé près de 11 millions de personnes chaque mois. Cette tâche est beaucoup plus difficile qu'elle ne devrait l'être et requiert souvent de nombreux cycles de discussions, ce qui entraîne de nombreux retards, mais elle a été et reste possible. Nous pouvons absolument la poursuivre, si nous avons suffisamment de fonds.

Cela m'amène au point suivant : le financement de l'opération d'aide. Il y a deux semaines, le Secrétaire général s'est associé aux Gouvernements suédois et suisse pour organiser la septième conférence annuelle d'annonce de contributions pour le Yémen, à l'occasion de laquelle plus de 30 donateurs ont promis 1,16 milliard de dollars d'aide humanitaire. Compte tenu de tout ce qui se passe dans le monde, c'est un résultat impressionnant, et j'en remercie les donateurs. Mais c'est aussi le montant le plus bas que cette manifestation ait mobilisé depuis 2017 et c'est loin d'être suffisant pour permettre à l'opération d'aide de se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. À la conférence d'annonce des contributions, de nombreux donateurs ont fait part de leurs préoccupations quant aux obstacles que posent les autorités houthistes, en particulier les exigences relatives au *mahram* qui limitent les déplacements des travailleuses humanitaires yéménites.

Nous savons que les fonds des donateurs sont limités et que d'autres crises nécessitent leur soutien. Les donateurs soulignent souvent que beaucoup de ces autres situations d'urgence suscitent moins de préoccupations en ce qui concerne l'allocation des fonds. Aussi, pour l'instant, nous plaidons vigoureusement en faveur du décaissement immédiat de toutes les contributions annoncées. Les annonces de contribution faites à la conférence consacrée au Yémen doivent être honorées au plus vite. C'est indispensable pour garantir la continuité des programmes essentiels, dont certains sont déjà en cours de fermeture. Nous continuerons aussi de plaider pour le financement intégral du plan d'intervention, qui a besoin de 4,3 milliards de dollars pour venir en aide à 17 millions de personnes. Ce faisant, nous travaillerons en étroite collaboration avec les donateurs et les autres parties prenantes sur les problèmes d'accès que j'ai mentionnés, et contre lesquels beaucoup de donateurs ont mis en garde à la conférence. Nous restons aussi très préoccupés par la nécessité d'un soutien accru pour renforcer l'économie du Yémen. Le déclin de l'économie est un des principaux facteurs à l'origine des besoins humanitaires, et les organisations humanitaires souhaitent faire beaucoup plus d'efforts pour aider les Yéménites à surmonter la crise immédiate.

L'une des priorités est d'éliminer les terribles mines terrestres et autres explosifs qui tuent et mutilent tant de personnes, en plus d'étouffer la vie économique. Nous avons hâte de commencer, mais nous avons besoin de plus de ressources et de plus de partenaires spécialisés. Pour commencer, il faut aussi veiller à ce que les organisations se heurtent à moins d'obstacles et soient

en mesure de fournir une assistance fondée sur des principes. Nous avons récemment entendu plusieurs annonces importantes à cet égard.

En plus de l'action antimines, l'ONU travaille avec des donateurs et des partenaires sur un cadre économique révisé qui contribuera à remédier aux facteurs économiques plus larges liés aux besoins humanitaires au Yémen. Cette année offre une occasion importante d'améliorer ces facteurs économiques, alors que nous bénéficions encore d'une opération d'aide massive dans le pays. Si nous manquons cette occasion, il sera beaucoup plus difficile de passer à une opération d'aide moins importante sans mettre des millions de vies en danger. Ces efforts dépendront du soutien de chacun, ce qui suppose des investissements de la part des donateurs, ainsi que des mesures politiques permettant de promouvoir la croissance économique. Le Gouvernement yéménite et les pays de la coalition arabe prennent déjà des mesures à cet égard, notamment en appuyant davantage la Banque centrale d'Aden et en assouplissant la réglementation sur les importations à destination des ports de la mer Rouge. Toutefois, la perte des recettes publiques résultant des attaques des houthistes menées en octobre dernier contre les infrastructures d'exportation du pétrole reste un problème majeur, en particulier pour le paiement des salaires et le financement des services essentiels.

Alors que nous entrons dans le mois sacré du ramadan, nous espérons que chacun pourra faire le bilan de la situation au Yémen et réfléchir à la manière dont le monde peut apporter son aide, notamment en s'attaquant aux problèmes que je viens de décrire, mais aussi en appuyant les travaux en cours pour apporter au Yémen ce dont il a le plus besoin : la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Dautllari.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire rapport au Conseil de sécurité sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), conformément au paragraphe 19 e) de ladite résolution. La dernière séance d'information en date sur cette question a eu lieu il y a un an, le 15 février 2022 (voir S/PV.8966). Par conséquent, cet exposé couvrira la période allant du 15 février 2022 à aujourd'hui.

Depuis la dernière séance d'information du Conseil, les membres du Comité ont tenu des

consultations à quatre reprises. Lors des consultations qui ont eu lieu le 10 juin 2022, le Comité a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés. Lors des consultations tenues le 9 septembre 2022, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur le Yémen sur son rapport à mi-parcours, qui a été soumis au Comité le 28 juillet. Le Comité a donné suite à une seule des huit recommandations figurant dans ce rapport. Lors des consultations tenues le 29 novembre, le Comité s'est réuni conjointement avec le Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) concernant les Chabab pour examiner les questions liées à la contrebande d'armes entre le Yémen et la Somalie. Lors des consultations tenues le 20 février, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts sur le Yémen sur son rapport final, qui a été soumis au Comité le 30 décembre 2022 et au Conseil de sécurité le 21 février (voir S/2023/130). Le Comité a également examiné les recommandations qui lui avaient été adressées et étudié à l'heure actuelle les mesures à prendre pour y donner suite.

Au cours de la période considérée, les houthistes ont été inscrits sur la liste des entités soumises à un embargo ciblé sur les armes en vertu de la résolution 2624 (2022) adoptée le 28 février 2022. En outre, le 26 septembre 2022, le Comité a approuvé l'inscription de deux individus sur sa liste des sanctions, et le 4 octobre, il a approuvé l'inscription d'une nouvelle personne. Le Comité n'a reçu aucune demande de radiation de la liste au cours de la période considérée. Pendant cette même période, le Comité a reçu, le 1^{er} novembre 2022, une notification de dérogation au gel des avoirs au titre du paragraphe 12 a) de la résolution 2140 (2014), à laquelle il n'a pas opposé de fin de non-recevoir. Le Comité a continué de recevoir des rapports d'inspection des navires établis par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à exprimer notre profonde sympathie au Mozambique et au Malawi à la suite du cyclone dévastateur qui a frappé ces deux pays. Nous leur réaffirmons notre solidarité face à cette catastrophe.

Je remercie de leurs exposés M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires

humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence. J'adresse également mes remerciements à l'Organisation des Nations Unies qui œuvre en faveur de la paix au Yémen. Je sais aussi gré à la Représentante permanente adjointe de l'Albanie, M^{me} Albana Dautlari, de sa déclaration et des efforts qu'elle consent en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Je me félicite en outre de la participation à cette séance du Représentant permanent du Yémen.

La situation au Yémen a beau être précaire, elle est toutefois meilleure qu'elle ne l'était il y a un an. Les affrontements ont perdu en intensité, et le Gouvernement yéménite continue de mettre en œuvre plusieurs mesures de confiance, en dépit des violations persistantes commises par les houthistes. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la septième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de détenus et des progrès accomplis en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*. Au vu de l'évolution récente de la situation au Yémen, je voudrais formuler les quatre observations suivantes.

Premièrement, la priorité actuelle devrait aller à l'intensification des efforts déployés pour parvenir à un accord permanent qui mette fin aux hostilités et pour lancer des négociations politiques globales entre les parties yéménites. Les houthistes doivent prendre en compte l'appel lancé en faveur de la paix et répondre réellement aux propositions faites pour mettre un terme au conflit. S'ils continuent de se montrer intransigeants, nous les tiendrons pleinement responsables de la détresse persistante des Yéménites. Nous saluons également les efforts considérables déployés par le Royaume d'Arabie saoudite pour apporter un soutien humanitaire, économique et politique au peuple yéménite, et nous réaffirmons notre appui au Conseil de direction présidentiel yéménite.

Deuxièmement, les violations du droit international humanitaire, les atteintes aux droits humains et les crimes perpétrés par les houthistes contre la population et les infrastructures civiles doivent cesser. Nous condamnons fermement ces violations, notamment les blocus, les bombardements, la pose de mines, les attaques contre les ports yéménites, les détentions arbitraires, les actes de torture et les disparitions forcées. Les violations commises contre les femmes et les enfants sont particulièrement préoccupantes. Les houthistes poursuivent leurs campagnes d'endoctrinement des enfants, notamment en organisant des camps d'été et en modifiant les

programmes scolaires pour y intégrer des idéologies extrémistes. Ils continuent également de porter atteinte aux droits des femmes yéménites et de restreindre leur rôle dans la société, ce qui requiert des efforts intenses et des mesures sérieuses pour mettre fin à ces pratiques oppressives inacceptables.

Troisièmement, nous accueillons avec satisfaction tous les efforts déployés pour faire respecter l'embargo sur les armes imposé aux houthistes. Nous remercions les forces navales des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France d'intercepter et de confisquer les cargaisons de contrebande destinées aux houthistes, qui menacent la navigation maritime, la sécurité et la stabilité dans la région. Nous appelons les parties à respecter strictement l'embargo sur les armes et à jouer un rôle constructif dans la recherche d'un règlement politique durable au Yémen.

Quatrièmement, nous soulignons qu'il faut continuer d'appuyer les interventions humanitaires et le relèvement économique au Yémen. Nous nous félicitons de la tenue de la conférence des donateurs à Genève le mois dernier. Cette année, les Émirats arabes unis mettront en œuvre des projets de développement, de réhabilitation et d'aide humanitaire d'une valeur de 325 millions de dollars dans les secteurs des soins de santé, des énergies renouvelables et de l'agriculture. Parmi ces projets figurent la construction du barrage de Hassan dans la province d'Abiyan, qui profitera à quelque 13 000 agriculteurs, ainsi qu'un projet d'énergie renouvelable à Aden, qui produira 120 mégawatts d'énergie. Par ailleurs, les Émirats arabes unis ont déposé 300 millions de dollars à la Banque centrale du Yémen à la fin de l'année dernière pour contribuer à la stabilité du rial yéménite.

Pour terminer, nous appuyons pleinement la recherche d'une solution politique à la crise au Yémen qui mette fin au conflit en cours, réponde aux aspirations légitimes du peuple yéménite et garantisse la sécurité, la stabilité et la prospérité au Yémen et dans l'ensemble de la région.

M. de Almeida Filho (Brésil) (parle en anglais) :
Je remercie les éminents intervenants de leurs exposés éclairants sur la situation au Yémen. Le Brésil leur exprime sa plus profonde reconnaissance pour les efforts qu'ils déploient à la recherche d'un avenir meilleur pour le peuple yéménite. Je salue également la présence de la délégation yéménite à la présente séance.

La guerre civile en cours au Yémen a causé des souffrances indicibles au peuple yéménite et a plongé le pays dans une crise humanitaire. Elle a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes et a laissé des millions d'autres sans accès aux soins médicaux, à l'eau et à la nourriture. Comme l'a montré la Manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions relatives à la crise humanitaire au Yémen, qui s'est tenue à Genève le mois dernier, l'action humanitaire reste essentielle pour sauver d'innombrables vies dans ce pays, dont les deux tiers de la population ont besoin d'aide. Le Brésil s'est engagé à verser des fonds au Programme alimentaire mondial afin de contribuer à promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base au Yémen.

Cependant, beaucoup reste à faire. Il est essentiel de veiller à ce que le Yémen bénéficie d'un accès adéquat à des denrées alimentaires et à des ressources abordables pour reconstruire son système alimentaire, conformément à la recommandation de la dernière note blanche du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur le sujet. Malgré les récentes avancées sur le terrain, que nous saluons, le Brésil, qui est l'un des coordonnateurs pour les conflits armés et la faim au sein du Conseil de sécurité, reste persuadé que la situation en matière de sécurité alimentaire au Yémen mérite une attention particulière, comme l'indique le dernier rapport *Hunger Hotspots*, sur les foyers de famine, publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial.

Il est indispensable de promouvoir la sécurité alimentaire pour parvenir à la stabilité et renforcer la confiance, réduire la concurrence pour le contrôle des ressources disponibles et ouvrir la voie au règlement du conflit et à des solutions durables. Les sanctions et les mesures unilatérales susceptibles d'entraver l'accès aux produits agricoles doivent être évitées. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le Yémen doit réunir les conditions nécessaires pour mettre en œuvre les transformations proposées en accordant la priorité à la sécurité alimentaire.

En outre, il faut faciliter l'accès aux ressources financières, en particulier pour répondre aux besoins d'importation de denrées alimentaires, conformément à la proposition de la FAO de créer un mécanisme de financement des importations alimentaires et au guichet « chocs alimentaires » du Fonds monétaire international.

Il est difficile de garantir la sécurité alimentaire dans le contexte d'une crise prolongée, et il est encore plus difficile de parvenir à la paix et à la stabilisation sans améliorer les conditions de sécurité. Le Brésil estime qu'il est impératif de faire progresser le dialogue entre les parties yéménites, comme l'illustrent les efforts déployés actuellement en vue d'un échange de prisonniers de guerre, entre autres initiatives. Dans cette optique, nous préconisons vivement la poursuite des négociations directes entre les parties afin de renforcer la compréhension mutuelle, d'instaurer la confiance et d'aplanir toutes les divergences qui subsistent. En ce moment crucial, nous insistons sur l'importance de continuer de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute action de nature à provoquer une escalade, en particulier contre des cibles civiles.

Les faits récents concernant l'opération de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER* constituent une étape prometteuse vers la protection de la région de la mer Rouge. Cette menace plane depuis bien trop longtemps, et les informations récentes témoignent du pouvoir de l'action collective grâce aux efforts conjoints de toutes les parties concernées. Le Brésil espère que toutes les mesures seront rapidement mises en œuvre afin que le pétrolier soit remplacé en toute sécurité et que le risque d'une catastrophe environnementale soit entièrement éliminé.

En résumé, le Brésil réaffirme son soutien indéfectible aux efforts résolus déployés par l'Envoyé spécial Grundberg en faveur d'un règlement durable du conflit. Le Brésil exhorte les deux parties à faire preuve de la souplesse nécessaire et engager un dialogue constructif et sérieux pour ouvrir la voie à un avenir de paix, de stabilité et de développement au Yémen.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Mozambique et mon pays, le Ghana.

Nous remercions l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés, et nous nous félicitons de la participation du représentant de la République du Yémen à la présente séance. Nous remercions également M^{me} Albana Dautlari, Représentante permanente adjointe de l'Albanie, de l'exposé qu'elle a présenté au nom du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Étant donné qu'il s'agit de la première déclaration conjointe des trois membres africains du Conseil de sécurité sur le Yémen, nous saisissons cette occasion pour encourager collectivement l'Envoyé spécial à poursuivre ses efforts afin de rassembler le peuple yéménite autour du concept d'une paix inclusive dirigée par les Yéménites qui garantisse la sécurité, la stabilité et la prospérité à tous les Yéménites.

En ce qui concerne les processus politiques, nous jugeons encourageant que les éléments de la trêve qui a pris fin restent en place, offrant à la population yéménite la rare possibilité de profiter de la plus longue période de calme relatif jamais connue depuis 2015. Nous encourageons les parties à profiter de cette période de tranquillité pour faire progresser les échanges qui pourraient conduire à la tenue d'un dialogue national portant sur la crise dans le pays.

Nous pensons que le peuple yéménite mérite davantage et, par conséquent, nous nous félicitons de la poursuite du dialogue entre les parties et les acteurs régionaux et l'Envoyé spécial en vue de la reconduction et de l'élargissement de la trêve, en particulier des initiatives cherchant à trouver des solutions locales aux problèmes locaux. Nous nous engageons à appuyer tous les efforts qui contribueront à rétablir une paix durable au Yémen. Nous encourageons les parties, en particulier les houthistes, à collaborer de manière constructive et de bonne foi avec le Gouvernement, en cherchant uniquement à servir l'intérêt supérieur du peuple yéménite.

Nous nous félicitons de l'ouverture de la septième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord sur l'échange de détenus, qui s'est tenue la semaine dernière à Genève. Il s'agit d'une importante mesure de confiance de la part des parties qui, nous l'espérons, aboutira à un accord sur la libération de toutes les personnes détenues, conformément à l'obligation qui leur incombe en vertu de l'Accord de Stockholm. La libération des détenus sera source d'espoir et contribuera à atténuer la douleur des nombreuses familles yéménites qui attendent avec impatience de connaître le sort de leurs proches.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'escalade militaire majeure, nous demeurons préoccupés par le risque lié à la poursuite d'une activité militaire limitée le long des lignes de front dans les provinces de Mareb, Saada, Hodeïda et Lahj. Nous demandons de nouveau aux parties de continuer de respecter les éléments de la trêve négociée par l'ONU et de s'abstenir de toute action

susceptible de compromettre les conditions de sécurité précaires dans le pays.

Répondre aux besoins humanitaires considérables du Yémen reste de la plus haute importance et doit continuer de mobiliser l'attention de la communauté internationale. La crise humanitaire à laquelle le Yémen est aux prises est d'une ampleur impressionnante. Les deux tiers de la population du Yémen, soit 21,6 millions de personnes, dépendent encore de l'aide extérieure, et plus de 2 millions d'enfants yéménites souffrent de malnutrition aiguë. Malgré la hausse vertigineuse de la faim et de la pauvreté, le manque de financement de ces dernières années a contraint l'ONU à réduire ou à supprimer la moitié de ses programmes, y compris l'aide alimentaire d'urgence. Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent donc des généreuses annonces de contribution faites par les donateurs le mois dernier à Genève à la Manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions relatives à la crise humanitaire au Yémen, qui s'élèvent à environ 1,2 milliard de dollars, pour soutenir les opérations d'aide humanitaire dans le pays.

Tout en saluant cet effort de mobilisation des ressources, nous notons avec inquiétude qu'il est nettement inférieur à l'objectif de 4,3 milliards de dollars et qu'il ne représente que 28 % de ce que l'ONU a déclaré nécessaire pour empêcher une nouvelle détérioration de la situation humanitaire désastreuse au Yémen. Nous lançons un appel urgent à la communauté des donateurs pour qu'elle renforce son appui afin que le déficit de financement soit comblé et que chaque Yéménite ayant besoin d'aide puisse en recevoir.

Il est regrettable que, malgré les appels répétés du Conseil aux parties, les difficultés d'accès continuent d'être un obstacle majeur à l'acheminement efficace et effectif de l'aide au Yémen. L'imposition de restrictions administratives et bureaucratiques aux opérations des organismes humanitaires, notamment à la circulation du personnel féminin, a entravé l'acheminement d'une aide humanitaire cruciale à certains groupes de la société yéménite. Nous sommes particulièrement préoccupés par la persistance de l'obligation pour le personnel humanitaire féminin d'être accompagné par un *mahram*, à savoir un chaperon de sexe masculin, dans les zones contrôlées par les houthistes. Ces restrictions ont des répercussions négatives sur le travail des acteurs humanitaires et entravent l'accès à l'aide. Il convient de rappeler que les parties, en particulier les houthistes, ont l'obligation de garantir un accès sans entrave pour la

fourniture de l'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin, en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

D'une manière plus générale, nous sommes préoccupés par les violations récurrentes des droits des femmes, en particulier de leurs droits fondamentaux à la circulation, à l'expression, au travail et à l'accès aux soins de santé, ainsi qu'à la protection contre les violences fondées sur le genre.

L'appui à l'économie fragile du Yémen doit rester un élément clef des efforts déployés par la communauté internationale pour améliorer la situation humanitaire dans le pays. L'amélioration des conditions socioéconomiques dans le pays contribuera à réduire sa dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. À ce propos, nous saluons la décision du Gouvernement yéménite d'autoriser les importations commerciales dans les ports de la mer Rouge, ce qui permettra de stimuler l'économie nationale. Nous appelons une nouvelle fois la communauté internationale à soutenir l'économie du Yémen dans le cadre des efforts déployés pour améliorer les conditions de vie de la population.

Le risque posé par les mines et les restes explosifs de guerre au Yémen reste élevé. L'une des conséquences de la réduction des hostilités semble être la multiplication des explosions de mines terrestres du fait de la reprise des activités et de la circulation de la population civile. Tout en appelant à l'intensification de l'action internationale pour faire face à ce problème, nous appelons au renforcement de l'appui apporté aux initiatives locales pour réduire cette menace. En plus des mesures destinées à assurer la sécurité des civils, des efforts accrus en matière de déminage seront nécessaires pour dégager les terres agricoles concernées à des fins de production alimentaire et pour faciliter le relèvement rapide de l'économie nationale.

Les vaccins pour enfants ont fait récemment l'objet de campagnes de désinformation et de désinformation dans les zones contrôlées par les houthistes, ce qui risque d'ébranler la confiance des membres de la population dans les vaccins et de les dissuader de faire vacciner leurs enfants. Nous déplorons cette propagande contre des vaccins qui ont fait leurs preuves, et qui ont protégé les enfants du monde entier contre des maladies évitables, telles que le tétanos, la poliomyélite, la méningite et la rougeole, entre autres. Nous demandons à ceux qui répandent ces mensonges de cesser immédiatement, et nous exhortons le Gouvernement yéménite à

intensifier sa campagne contre la diffusion de ces informations malveillantes.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER* qui se trouve au large des côtes yéménites, dans la mer Rouge, nous nous félicitons de l'acquisition d'un navire de remplacement par l'ONU. Il s'agit d'un premier pas vers le transfert du pétrole contenu dans le navire en décomposition, et nous espérons qu'il arrivera rapidement au Yémen. Nous exhortons les parties à faciliter le déroulement sans entrave de l'opération d'assistance. Nous félicitons l'ONU et toutes les parties prenantes qui nous ont permis d'avancer jusqu'à ce stade, et soulignons qu'il existe toujours un déficit d'environ 34 millions de dollars pour financer la phase d'urgence de l'opération.

Les dommages environnementaux et humanitaires potentiels et le coût des opérations de nettoyage en cas de déversement, qui s'élève à environ 20 milliards de dollars, dépassent de loin ce déficit de financement. Il est donc dans l'intérêt collectif de la communauté internationale de réunir le montant restant dans les meilleurs délais avant l'arrivée du navire au Yémen en mai.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent la nécessité pour les parties de donner la priorité absolue aux intérêts du peuple yéménite. La solution à la crise au Yémen est politique. Nous encourageons donc les parties à négocier directement et de bonne foi et les appelons à s'abstenir de toute provocation susceptible d'entraîner une escalade de la violence. Les parties doivent continuer à faire des concessions, s'efforcer de trouver un terrain d'entente pour renouveler et étendre l'accord de trêve et, à terme, trouver une solution durable et globale à la crise.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à me joindre aux autres orateurs et oratrices pour présenter mes condoléances au Mozambique et au Malawi pour les terribles dégâts causés par le cyclone Freddy dans ces pays. Je remercie également M. Grundberg et M^{me} Msuya de leurs exposés.

Le ramadan approche, tout comme le premier anniversaire de la trêve négociée par l'ONU. Le Royaume-Uni se félicite de la poursuite des efforts en vue d'un règlement politique négocié et réaffirme la nécessité d'un dialogue, avec la participation de toutes les parties yéménites. Nous exhortons les houthistes à dialoguer directement avec le Gouvernement yéménite internationalement reconnu et avec l'ONU. Seul

un règlement politique inclusif permettra d'instaurer la stabilité au Yémen.

Tout en œuvrant à la stabilité à long terme, comme l'ont dit d'autres orateurs et oratrices, nous devons également agir pour atténuer les souffrances du peuple yéménite dans l'immédiat. Près de 22 millions de Yéménites ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Le Royaume-Uni salue le rôle crucial joué par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour faciliter les flux de marchandises commerciales vers le Yémen afin d'atténuer les souffrances.

Dans le nord du pays, l'obligation pour les femmes d'être accompagnées par un *mahram* les empêche de fournir de l'aide et d'y accéder. Outre le fait qu'il s'agit d'une injustice flagrante, cette mesure fait aussi grimper le coût de la vie. Nous exhortons les autorités houthistes à revenir sur cette politique.

Les efforts visant à remédier à l'instabilité économique sont également indispensables pour réduire les besoins humanitaires. Le Royaume-Uni se félicite des généreuses contributions financières apportées par l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis pour remédier à la grave situation économique à laquelle la population yéménite est confrontée.

Les attaques et les menaces terroristes des houthistes ont bloqué les exportations de pétrole du Gouvernement yéménite, augmentant encore le coût de la vie pour la population. Nous appelons les houthistes à s'abstenir de tout acte de surenchère.

Le trafic d'armes déstabilise le Yémen et la région. La Royal Navy et nos partenaires des États-Unis et de la France continuent d'interdire les livraisons d'armes en provenance de l'Iran. Nous appelons toutes les parties concernées à cesser d'alimenter l'instabilité régionale.

Enfin, comme d'autres orateurs et oratrices, nous saluons les progrès importants réalisés dans le cadre de l'opération d'assistance du *FSO SAFER*. L'acquisition par l'ONU d'un navire de remplacement est une étape cruciale pour réduire la menace d'un déversement. Mais la mission ne s'arrête pas là. Nous demandons à l'ONU de nous communiquer son budget détaillé et à la communauté internationale de se mobiliser pour combler le déficit de financement de 34 millions de dollars. Faute de quoi, l'opération ne pourra pas commencer.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés d'aujourd'hui. Je remercie

également l'Albanie, en sa qualité de Présidente du Comité créé par la résolution 2140 (2014), de son rapport. Je souhaite la bienvenue au Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Cela fait six mois que la trêve conclue sous l'égide de l'ONU a officiellement pris fin, le 2 octobre de l'année dernière. Bien que cela ait été une grande déception, nous constatons avec satisfaction que les éléments clés sur lesquels reposait la trêve sont toujours respectés et que la situation sur le terrain reste relativement stable. La période de calme actuelle offre aux parties une occasion décisive de faire progresser le dialogue pour parvenir à une paix durable.

Nous saluons les efforts coordonnés déployés par les partenaires régionaux en faveur de la paix au Yémen et soulignons l'importance de l'appropriation par les Yéménites tant de la phase de négociation que de celle de mise en œuvre de tout accord. Seul un processus inclusif dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU, avec la participation pleine, égale et véritable des femmes, permettra de parvenir à une paix durable et pérenne.

Un suivi indépendant et impartial de la situation en matière de droits humains au Yémen est indispensable pour recenser les graves violations commises sur le terrain. Toutes les parties au conflit ont la responsabilité de protéger les civils yéménites, de respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et de consolider les progrès accomplis sur la voie de la paix. L'application du principe de responsabilité et la justice sont des fondements indispensables pour bâtir un avenir stable au Yémen. Malte est encouragée par la tenue de la septième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de prisonniers et de détenus, qui s'est ouverte à Genève le week-end dernier. Nous félicitons le Bureau de l'Envoyé spécial et le Comité international de la Croix-Rouge de leur travail et encourageons les parties à participer de manière constructive aux discussions.

Malte reste profondément préoccupée par les entraves à l'accès humanitaire dont il est fait état au Yémen. Les parties doivent s'efforcer de limiter et de surmonter les obstacles bureaucratiques pour faire en sorte qu'une aide vitale parvienne aux personnes qui en ont besoin en temps voulu. Nous soulignons également la nécessité d'un financement adéquat et prévisible. C'est dans cet esprit que Malte a apporté une nouvelle contribution financière au plan de réponse humanitaire à l'occasion de la conférence d'annonces de contributions

de haut niveau qui s'est tenue à Genève en février. Nous félicitons les États Membres qui se sont également engagés à fournir un appui et encourageons d'autres pays dans la région et au-delà à contribuer généreusement.

L'imposition du *mahram* dans les zones contrôlées par les houthistes continue d'être un obstacle majeur à l'accès des femmes yéménites aux services essentiels, ce qui aggrave leur situation déjà vulnérable. Les travailleuses humanitaires doivent être autorisées à faire leur travail crucial en toute liberté. Les problèmes de sécurité croissants auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires restent également une source de profonde préoccupation, et les autorités doivent garantir la sécurité des travailleurs humanitaires et du personnel d'appui. Comme la Sous-Secrétaire générale Msuya, nous sommes préoccupés par le sort des membres du personnel des Nations Unies détenus à Sanaa par les houthistes et demandons leur libération immédiate.

Les femmes et les enfants continuent d'être les principales victimes du conflit, puisqu'ils représentent plus des trois quarts des 4,5 millions de personnes déplacées au Yémen, ce qui aggrave leur vulnérabilité. Des millions d'enfants non seulement souffrent de faim aiguë, mais ils continuent d'être exposés au recrutement par des groupes armés, aux mariages forcés, à la traite, au travail forcé et même à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Les mines et restes explosifs de guerre continuent de tuer et de mutiler régulièrement des civils innocents et sont la principale cause de décès d'enfants depuis le début de la trêve. Les mines exacerbent également les effets dévastateurs du conflit en empêchant de nombreuses familles yéménites d'accéder à leurs maisons, à leurs fermes et à d'autres sources essentielles à leur subsistance. À cet égard, Malte appelle à accentuer les efforts de déminage, en particulier dans la région de Hodeïda. À cette fin, nous saluons les efforts que déploie la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda dans ce domaine important.

Je tiens également à remercier de nouveau l'Albanie de son travail en tant que Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), qui a montré qu'il était un outil important pour faire progresser la paix et la sécurité au Yémen. Fin février, une opération conjointe du Royaume-Uni et des États-Unis a permis de saisir des missiles antichar guidés et des composants de missiles dans le golfe d'Oman. Cela illustre la fragilité persistante de la situation et la nécessité de veiller au strict respect de l'embargo sur les armes.

Pour terminer, Malte souhaite remercier ses collègues de l'ONU de leur travail inlassable sur la question du pétrolier *FSO SAFER*. L'achat d'un superpétrolier la semaine dernière a marqué une avancée cruciale dans l'opération coordonnée par l'ONU afin d'éviter une catastrophe environnementale, économique et humanitaire. Nous espérons qu'en franchissant cette étape majeure, le plan de l'ONU sera accéléré afin de garantir que la menace imminente qui pèse sur le Yémen et la région sera réglée sans plus attendre.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya. Je sais aussi gré à la Représentante permanente adjointe de l'Albanie, M^{me} Albana Dautllari, de l'exposé qu'elle a présenté en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

La situation sur le terrain au Yémen peut être qualifiée de relativement stable. La reprise d'un affrontement militaire à grande échelle a été évitée même en l'absence d'un cessez-le-feu officiel. Nous espérons que le calme sera maintenu au Yémen et ne sera pas rompu par un nouveau cycle de tensions, et que les principaux acteurs yéménites continueront d'adopter une attitude constructive pour permettre le rétablissement de la trêve et ouvrir la voie à un processus politique véritable. Dans ces circonstances, il est important de faire preuve de retenue et de s'abstenir de tout acte de provocation. Dans le même temps, alors que nous continuons d'œuvrer à la désescalade, nous ne devons pas oublier que, sans un large dialogue sur toutes les questions politiques, il sera impossible d'assurer la stabilité à long terme.

Nous saluons tous les efforts visant à faire progresser le règlement de la question yéménite et à réduire les tensions au Moyen-Orient dans son ensemble. Nous sommes toutefois convaincus que le rétablissement du cessez-le-feu au Yémen et la consolidation de ses résultats grâce à la médiation de l'ONU et par d'autres voies et mécanismes importants nécessitent d'harmoniser les approches extérieures. Nous appuyons les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour consolider l'aide internationale en faveur des parties yéménites.

Le résultat logique des efforts de Hans Grundberg doit être l'élaboration d'un plan global et durable pour un règlement politique sous les auspices de l'ONU. Ce n'est pas une tâche facile ; elle demandera une approche constructive, de la souplesse et la volonté de faire des

concessions. Le cadre juridique international pour un règlement au Yémen devra également être mis à jour pour refléter les réalités sur le terrain. Notre objectif collectif ultime doit être d'apporter des solutions durables et globales aux nombreux problèmes auxquels est confronté le Yémen et qui sont largement ressentis par ses voisins. Nous estimons que les nouvelles tendances positives qui touchent les voisins du Yémen au niveau régional pourraient également contribuer à atteindre cet objectif.

Pour notre part, nous continuons d'encourager les autorités officielles yéménites, représentées par le Conseil de direction présidentiel et les houthistes, à adopter une approche constructive pour régler leurs différends. Nous sommes convaincus que dans la situation actuelle, nous devons nous employer à lancer un dialogue interyéménite direct avec la participation de toutes les parties impliquées dans le conflit, y compris les houthistes. Ce format pourrait être le prélude au retour du Yémen sur la voie d'un processus politique pacifique.

Je voudrais rappeler que les sanctions sont un des instruments les plus puissants du Conseil de sécurité et qu'elles sont destinées à rétablir la paix et la sécurité, et non à punir qui que ce soit. Elles doivent être appliquées de manière ciblée et souple et être réexaminées régulièrement jusqu'à leur levée complète, ce qui est éminemment vrai dans le cas du Yémen. En conséquence, les travaux du Comité 2140 doivent être menés dans la plus grande neutralité et de manière dépolitisée. La tâche principale de sa présidence est de faciliter la recherche de solutions consensuelles face aux positions parfois irréconciliables de ses membres. Elle doit travailler de manière aussi objective et impartiale que possible. Il faut aussi veiller à ce que les travaux du Groupe d'experts soient conformes à son mandat. Son action doit contribuer à avancer vers une détente régionale indispensable et à créer les conditions nécessaires à la poursuite de la désescalade.

Pour terminer, je tiens à souligner que la situation socioéconomique difficile au Yémen persiste malheureusement, malgré les nombreux efforts des donateurs internationaux et régionaux. Nous avons toujours appelé à la levée de toutes les restrictions à l'acheminement de nourriture, de médicaments et d'autres biens essentiels dans toutes les régions du Yémen, sans exception. Nous engageons toutes les parties prenantes au règlement de la situation au Yémen à continuer de coopérer avec les institutions financières internationales dans ce domaine et à appuyer les travaux des organismes spécialisés des

Nations Unies. Nous renouvelons notre appui à l'action du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais avant toute chose présenter mes condoléances au Mozambique et au Malawi après les ravages causés par le cyclone Freddy. Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, la Sous-Secrétaire générale, Joyce Msuya, et l'Ambassadrice Albana Dautllari de leurs exposés. Je salue également la participation du représentant du Yémen à cette séance.

Les conditions de sécurité au Yémen demeurent fragiles. Il y a plus de cinq mois que la trêve a pris fin. Des échanges de tirs sporadiques ont eu lieu dans certaines régions du pays. Nous appelons les parties au conflit à rester calmes, à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout acte susceptible de saper la confiance mutuelle et d'attiser les tensions. Récemment, à Genève, les deux parties ont entamé des pourparlers sur un échange de prisonniers, négocié par l'Envoyé spécial Grundberg. La Chine salue ces pourparlers et espère que le dialogue donnera des résultats et renforcera les conditions propices à un rétablissement de la confiance et à des interactions positives.

La situation humanitaire est toujours très difficile au Yémen. Le conflit, qui dure depuis huit ans, a fait près de 400 000 morts, dont au moins 13 000 victimes parmi les femmes et les enfants, et contraint plus de 5 millions de personnes au déplacement. Alors même que le peuple yéménite a un besoin urgent de nourriture, de soins de santé et d'infrastructures, nombre des programmes d'assistance des Nations Unies dans le pays sont menacés de fermeture faute de financements suffisants. Nous nous félicitons de la tenue de la conférence de haut niveau des Nations Unies pour les annonces de contributions pour l'aide humanitaire au Yémen. Nous appelons la communauté internationale à accroître son aide humanitaire et au développement au Yémen afin de garantir les fonds voulus pour les opérations des Nations Unies dans le pays.

La Chine appelle également les parties concernées à lever les restrictions superflues aux opérations humanitaires de l'Organisation. Les risques associés au pétrolier *FSO SAFER* pèsent sur les secteurs économique, humanitaire, écologique et de la sécurité ; il faut y remédier sans délai. La Chine se réjouit de l'annonce faite par le Programme des Nations Unies pour le développement qu'un navire-citerne de remplacement a été

trouvé. Nous espérons que le transfert de pétrole brut pourra débiter sous peu.

Le dialogue et la négociation sont le seul moyen réaliste de régler le problème yéménite. La Chine appelle toutes les parties concernées à viser l'objectif prioritaire d'une solution politique, à faire primer les intérêts du peuple yéménite, à pleinement démontrer leur volonté politique et à avancer résolument dans la même direction. La communauté internationale doit s'employer à créer un climat favorable dans cette optique.

La Chine félicite l'Arabie saoudite, Oman et d'autres pays du Golfe de leurs efforts de médiation et apprécie vivement le travail de l'Envoyé spécial Grundberg à cet égard. Nous comptons sur les pays qui peuvent influencer sur la situation au Yémen pour apporter une contribution constructive. La semaine dernière, les délégations saoudienne et iranienne ont eu des échanges à Beijing et obtenu un résultat d'importance, avec l'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre leurs deux pays. C'est une nouvelle encourageante pour le monde d'aujourd'hui, pétri d'incertitudes et d'instabilité. Elle imprime un élan positif à la paix, à la stabilité, à la solidarité et à la coopération dans la région. Nous espérons qu'elle facilitera aussi une amélioration de la situation au Yémen.

Le dialogue de Beijing a constitué une réussite diplomatique. Il s'est agi d'une victoire pour la paix, et d'une petite démonstration de ce que peut faire l'Initiative pour la sécurité mondiale, proposée par le Président Xi Jinping. Avec le reste de la communauté internationale, la Chine se tient prête à poursuivre ses efforts inlassables pour régler la question yéménite et maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je me joins aux autres pour adresser nos condoléances et exprimer notre soutien aux populations du Mozambique et du Malawi qui ont été touchées par la catastrophe du cyclone Freddy, une tempête vraiment terrible, de l'avis général. Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Sous-Secrétaire générale Msuya et l'Ambassadrice Dautllari de leurs mises à jour éclairantes.

La conférence d'annonce de contributions du mois dernier a été une étape importante pour répondre aux terribles besoins humanitaires du Yémen, où deux tiers de la population sont en détresse. Il faut toutefois beaucoup plus, étant donné qu'il reste un déficit de 3,1 milliards de dollars. Nous félicitons les donateurs

qui ont pris l'engagement d'aider et exhortons la communauté internationale à donner généreusement afin de lever les 4,3 milliards de dollars nécessaires pour faire face à la pire crise humanitaire au monde.

Les États-Unis restent déterminés à atténuer la souffrance de millions de Yéménites. Le Secrétaire d'État Blinken a annoncé notre contribution supplémentaire de plus de 444 millions de dollars à la réponse humanitaire au Yémen, et il en viendra encore d'autres dans le courant de l'année. Cette annonce porte notre aide humanitaire totale à plus de 5,4 milliards de dollars depuis le début du conflit. Nous sommes inquiets à l'idée que, si l'ONU et ses partenaires ne reçoivent pas de fonds additionnels, la communauté humanitaire sera contrainte d'opérer des coupes dans des programmes critiques. Nous ne pouvons pas nous permettre une nouvelle détérioration de la situation humanitaire, pas davantage qu'une perturbation du climat positif créé par la trêve.

Nous réaffirmons l'importance du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour faciliter le flux de biens essentiels, notamment les denrées alimentaires et le carburant, au Yémen. Malheureusement, à l'intérieur du pays, nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles les houthistes bloquent l'arrivée des biens essentiels en provenance du sud. Ces menaces à l'activité économique augmentent la souffrance de tous les Yéménites et exacerbent la crise humanitaire. En agissant de la sorte, les houthistes aggravent les conséquences humanitaires et économiques de leurs attaques contre les ports yéménites, qui privent le Yémen de centaines de millions de dollars dont il aurait besoin pour le paiement des salaires et pour les services.

En outre, nous sommes de plus en plus préoccupés par le rétrécissement de l'accès humanitaire aux plus vulnérables des Yéménites, sans parler des exigences liées au *mahram*, qui entravent les opérations d'aide, comme d'autres l'ont souligné aujourd'hui. Nous continuons d'appeler les houthistes à libérer notre personnel yéménite, qui n'a rien fait de mal, et à rendre ses membres à leurs familles. Les États-Unis sont toujours en faveur de discussions intensives entre les parties et espèrent qu'elles aboutiront à un accord élargi entre Yéménites, sous les auspices de l'ONU, qui ouvre la voie à un cessez-le-feu durable et à un processus politique inclusif. C'est la seule manière de répondre aux appels des Yéménites à la justice, à l'application du principe de responsabilité

et à la réparation pour les violations des droits humains et atteintes à ces droits.

Nous nous félicitons de l'appui continu du Gouvernement de la République du Yémen aux efforts des Nations Unies et apprécions à sa juste valeur l'appui apporté par l'Arabie saoudite, Oman et d'autres pays de la région. Nous exhortons les houthistes à négocier de bonne foi et à travailler avec l'ONU pour maintenir le Yémen sur la voie de la paix. Nous espérons que l'accord récemment annoncé entre l'Arabie saoudite et l'Iran facilitera l'action menée pour trouver une solution durable au conflit au Yémen, endiguer le flux ininterrompu de moyens létaux iraniens à destination des houthistes et obtenir le soutien de l'Iran à un processus politique yéménite. Les efforts déployés en faveur de la stabilité dans la région sont les bienvenus.

En ce qui concerne les sanctions, nous sommes satisfaits que le Conseil ait reconduit le mandat du Groupe d'experts sur le Yémen du Comité du Conseil créé par la résolution 2140 (2014) et les sanctions le mois dernier. Nous tenons également à remercier le Groupe d'experts de son rapport annuel (S/2023/130) et de son excellente couverture des enquêtes sur les violations de l'embargo ciblé sur les armes en vertu de la résolution 2140 (2014). Nous sommes cependant consternés de voir des armes continuer de parvenir aux houthistes depuis l'Iran. Jusqu'à présent, cette année, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont intercepté quatre navires transportant des milliers de ces armes, en violation directe de l'embargo ciblé sur les armes établi par le Conseil. Nous rappelons aux États Membres impliqués dans ces transferts illicites qu'ils contreviennent aux résolutions du Conseil et que c'est seulement en mettant fin à ces expéditions qu'ils donneront au peuple yéménite la plus grande chance possible de retrouver la paix.

Enfin, nous accueillons avec satisfaction la récente annonce de l'Organisation concernant l'acquisition d'un superpétrolier sur lequel sera déchargé le pétrole du *FSO SAFER*, dont l'état est en train de se détériorer. Cela nous permettra d'éviter une catastrophe écologique dans la mer Rouge, qui aurait de dramatiques répercussions humanitaires et économiques. Nous exhortons l'ONU à procéder le plus rapidement possible à cette opération et appelons les donateurs à aider à la levée des 34 millions de dollars qui manquent encore.

Le temps est à l'espoir pour le Yémen. Nous sommes prêts à appuyer la paix. Après huit longues années de guerre, nous espérons que le Yémen et ses voisins feront le choix de la paix et s'emploieront à en

faire bénéficier une population qui souffre depuis bien trop longtemps.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord me joindre à ceux qui ont exprimé leurs condoléances et leur solidarité avec le Malawi et votre pays, le Mozambique, Monsieur le Président, à la suite des pertes irréparables en vies humaines et des dommages matériels causés par le cyclone tropical Freddy.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information périodique sur la situation au Yémen. Nous prenons note des informations fournies par M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, par M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et par l'Ambassadrice Albana Dautllari, Représentante permanente adjointe de l'Albanie, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Nous souhaitons également la bienvenue au représentant du Yémen à la présente séance.

L'Équateur reconnaît qu'il est impératif de renforcer les stratégies pour établir des paramètres stables pour un dialogue fondé sur la confiance et la bonne foi en vue de parvenir à un cessez-le-feu définitif, de mettre en œuvre des solutions durables et d'instaurer une paix pérenne. Néanmoins, malgré les progrès dont M^{me} Msuya nous a fait part, on estime que la survie de plus de 17 millions de Yéménites dépend de l'aide humanitaire. Selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 4,5 millions de personnes ont été déplacées de force. Des femmes, des garçons, des filles, des personnes handicapées et des personnes atteintes de maladies mentales sont confrontés à une situation humanitaire difficile, aggravée par l'effondrement des services publics et des conditions climatiques défavorables. Dans ce contexte, nous déplorons les pratiques qui entravent l'accès à l'aide humanitaire en toute sécurité, telles que les obstacles bureaucratiques ou, pire encore, l'obligation pour les travailleuses humanitaires de voyager accompagnées de tuteurs masculins. Nous appuyons le difficile travail de négociation mené par l'Envoyé spécial Grundberg, qui porte ses fruits. Les signaux politiques sont encourageants et nous donnent des raisons de penser que nous sommes très proches de la création d'un environnement propice et idéal pour les négociations politiques, ce à

quoi la dynamique régionale mentionnée par M. Grundberg n'est pas étrangère.

Dans cette optique, et ayant souscrit à la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité, nous demandons instamment de veiller à ce que, conformément aux résolutions 2624 (2022) et 2643 (2022), les processus de négociation incluent la participation pleine, égale et véritable de toutes les parties prenantes, en particulier des femmes. Nous appelons les équipes présentes sur le terrain à examiner les meilleures solutions possible pour permettre l'application du plan d'action national du Yémen sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous les exhortons également, dans le cadre des négociations, à aborder de manière prioritaire la mise en œuvre d'un plan d'action immédiat pour l'élimination des mines et des engins explosifs improvisés, principale cause de mutilation parmi les civils, en particulier les mineurs.

L'Équateur estime qu'il n'y a pas de meilleur moment pour réexaminer la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces d'établissement des responsabilités et d'accès à la justice. De même, nous demandons instamment aux houthistes de libérer les prisonniers politiques et les fonctionnaires de l'ONU et des organismes d'aide humanitaire, qui sont arbitrairement privés de leur liberté. Nous exprimons une nouvelle fois notre préoccupation concernant le pétrolier *FSO SAFER* et la menace environnementale imminente qu'il représente pour le Yémen, la région et la planète. Tous les efforts pour remédier à cette situation sont à envisager. Je voudrais conclure en appelant à poursuivre les efforts en vue d'établir un dialogue politique sérieux et constructif dont l'objectif premier est de permettre au résilient peuple yéménite de connaître la paix, la stabilité et le bien-être.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : J'aimerais me joindre à d'autres pour vous exprimer, Monsieur le Président, nos profondes condoléances suite à la catastrophe naturelle qui a touché votre pays, le Mozambique, ainsi que le Malawi. Nos pensées sont avec les familles touchées.

Je remercie l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, Joyce Msuya, de leurs exposés, mais surtout de leurs efforts en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen.

Finalement, je remercie aussi l'Ambassadrice de l'Albanie, Albana Dautllari, de son exposé sur les

travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

La communauté internationale s'est réunie le 27 février, à Genève, pour réaffirmer sa solidarité avec le peuple yéménite à l'occasion d'une conférence de donateurs de haut niveau. Au-delà de la générosité témoignée par de nombreux États, la Suisse retient le vibrant appel de M^{me} Naeam Al Kulaidi de la Tamdeen Youth Foundation, qui s'est exprimée dans les termes suivants :

« Nous avons l'impression que le monde commence à nous oublier [...] Rien n'est plus important pour le Yémen que de mettre fin au conflit, afin que la population puisse avoir une chance de vivre dans la sécurité et la dignité ».

Après huit ans de conflit, l'heure n'est plus aux hésitations. Nous devons répondre sans plus tarder à ces aspirations légitimes. La décision prise par l'Arabie saoudite et l'Iran de rétablir leurs relations diplomatiques, la semaine dernière, constitue un signal important pour la paix et la stabilité dans la région, que la Suisse, jusqu'à présent la puissance protectrice pour les deux pays, salue. En écho à l'appel lancé par M^{me} Al Kulaidi, la Suisse souhaite mettre en avant les trois points suivants.

Premièrement, nous saluons l'engagement du Sultanat d'Oman et de l'Arabie saoudite dans les dialogues de paix en cours et exhortons les parties à s'engager de manière résolue pour faire taire les armes pour de bon. Nous notons également avec satisfaction la volonté des parties de s'acquitter de leurs obligations découlant de l'Accord de Stockholm de libérer toutes les personnes détenues. À cet égard, les discussions actuelles en Suisse du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de détenus sont un pas dans la bonne direction, qu'il s'agit de concrétiser au plus vite. En outre, nous appelons toutes les parties à la retenue et à se montrer pleinement disposées à un dialogue national intra-yéménite. En effet, la dynamique positive que nous observons doit se manifester dans la concrétisation d'un règlement politique inclusif sous l'égide de l'ONU, avec la participation de toute la société. Le débat public de la semaine dernière (voir S/PV.9276) nous a rappelé qu'au Yémen, comme ailleurs, l'inclusion des femmes aux processus de paix est indispensable pour un avenir juste et égalitaire.

Deuxièmement, nous tenons à remercier les nombreux pays qui ont manifesté leur soutien à la population yéménite à l'occasion de la conférence des

donateurs. Cet élan de solidarité ne doit pas s'arrêter. Certaines activités demeurent sous-financées, à l'instar des actions liées à l'eau, à l'assainissement et à la protection des civils. Cela implique aussi une approche plus durable et systémique, qui va au-delà de l'aide à court terme. Malgré le jalon important et réjouissant posé la semaine dernière pour éviter une marée noire en mer Rouge, le plan de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER* requiert l'attention continue de toute la communauté internationale.

Troisièmement, les restrictions continues imposées aux acteurs humanitaires, y compris à l'encontre des femmes, sont inacceptables et doivent être levées immédiatement. La guerre économique à laquelle se livrent les parties au conflit impacte fortement les Yéménites qui dépendent toujours plus de l'aide humanitaire. Les enfants continuent de figurer parmi les principales victimes des mines et restes explosifs de guerre. Or, tout travail de reconstruction n'est pas envisageable sans aborder ce problème. Nous exhortons, dès lors, les autorités et la communauté internationale à faire de la lutte contre les mines une priorité.

Enfin, la Suisse appelle toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et les dispositions pertinentes des droits de l'homme. L'année 2023 se doit d'être l'année du changement. La trêve doit être rétablie et être élargie à un cessez-le-feu permanent. Le temps presse et la population civile ne peut plus attendre.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs, Monsieur le Président, pour présenter mes condoléances à votre pays, le Mozambique, ainsi qu'au Malawi.

Pour ce qui est du débat d'aujourd'hui, je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés instructifs.

Nous jugeons encourageante l'évolution récente de la situation au Yémen et dans ses environs. Les principaux avantages de la trêve négociée l'année dernière perdurent aujourd'hui, ce qui renforce l'espoir de mettre un terme à cette guerre qui détruit le pays depuis près de huit ans. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour promouvoir la confiance entre les parties et entamer le processus de guérison tant attendu, dont le Yémen a désespérément besoin. Nous appuyons pleinement tous les efforts qui rapprochent les parties d'une solution politique à ce conflit sanglant. Le peuple yéménite et ses aspirations doivent être au centre de la

recherche d'un règlement politique juste et durable, qui doit être un processus dirigé et contrôlé par le Yémen, mené sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Nous soutenons les efforts du Président Al-Alimi et du Gouvernement yéménite, ainsi que les efforts de l'Arabie saoudite, d'Oman et d'autres acteurs régionaux à cet égard.

Le Yémen continue d'être aux prises avec des problèmes qui doivent être surmontés. Il est crucial que la communauté internationale continue d'apporter son appui, et les résultats de la Manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions organisée le 27 février a montré qu'il existe une volonté de soutenir le peuple yéménite. Cependant, les exigences maximalistes des houthistes ne permettent pas un dialogue constructif avec l'Envoyé spécial Grundberg et ne permettent pas aux acteurs régionaux de trouver une solution politique au conflit. Tous les faits nouveaux survenus dans la région devraient permettre à terme de régler pacifiquement la guerre au Yémen. Nous restons préoccupés par les violations constantes de la résolution 2216 (2015) commises par les houthistes, qui continuent de faire passer en contrebande des armes et des munitions, comme l'a montré la saisie d'armes effectuée le 2 mars par la marine britannique. Les houthistes utilisent ces armes pour attaquer les infrastructures civiles. Nous condamnons ces actes, et demandons que les auteurs de violations du droit humanitaire répondent pleinement de leurs actes.

Les travailleurs humanitaires internationaux et locaux déployés sur le terrain doivent absolument être protégés contre tous les obstacles et les problèmes de sécurité. Nous trouvons préoccupante l'application de la pratique du *mahram* pour les travailleuses humanitaires locales, qui touche particulièrement les femmes et les enfants, et demandons aux houthistes d'y mettre un terme. Nous jugeons également préoccupante l'utilisation abusive des plateformes Internet pour diffuser des informations inexactes concernant les services de santé, et nous demandons que cesse cette pratique. Nous demandons à nouveau la libération immédiate du personnel de l'ONU et des organisations non gouvernementales, ainsi que des autres civils enlevés par des groupes armés ou victimes de disparitions forcées, et la fin de la détention des Yéménites employés par les États-Unis et l'ONU.

Par ailleurs, je tiens à saluer les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour augmenter la

quantité de marchandises qui entre dans le pays par le port de Hodeïda.

Pour finir, je tiens à féliciter le Programme des Nations Unies pour le développement du travail accompli en ce qui concerne l'acquisition du navire approprié pour éviter que la situation du pétrolier *FSO SAFER* ne devienne la tragédie écologique de notre époque.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs, Monsieur le Président, pour exprimer les sincères condoléances du Japon à votre pays, le Mozambique, ainsi qu'au Malawi et aux habitants de ces deux pays, et sa solidarité avec eux, pour les dégâts causés récemment par le cyclone Freddy.

Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. Nous les remercions sincèrement, ainsi que leurs équipes, du travail qu'ils continuent d'accomplir pour le peuple yéménite. Je remercie aussi de son exposé la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Le Japon se félicite des échanges en cours entre les parties au conflit et les pays de la région, en vue d'établir une paix durable. L'adoption à l'unanimité de la résolution 2675 (2023) témoigne de la ferme volonté du Conseil de voir se poursuivre l'application des sanctions en vigueur. Pour instaurer une paix durable, il faut non seulement prolonger la trêve, mais aussi garantir l'appropriation par les Yéménites d'une reconstruction nationale à long terme. Le Japon appuie pleinement le rôle que l'Envoyé spécial joue dans la promotion de ce processus, en vue de l'établissement d'une paix durable. Nous espérons également que l'accord conclu entre l'Arabie saoudite et l'Iran ouvrira la voie au règlement de la question yéménite.

Toutefois, nous sommes profondément préoccupés par le fait que le mode de fourniture d'armes aux houthistes n'a pas changé, comme l'a indiqué le Groupe d'experts sur le Yémen dans son rapport final (voir S/2023/130). Nous exhortons les États Membres à appliquer l'embargo sur les armes et à soutenir les efforts visant à instaurer la paix au Yémen. Le Japon est également préoccupé par les divers actes perturbateurs que commettent les houthistes à l'intérieur du Yémen pour mettre à mal les capacités économiques du Gouvernement yéménite. Nous demandons instamment aux parties concernées d'éviter tout comportement conduisant à l'instabilité économique. Le processus de paix doit être soutenu par une économie stable. À cet

égard, nous saluons le ferme soutien que l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis apportent à l'économie du Yémen. Le processus de paix et la reconstruction nationale doivent aller de pair avec le développement économique. En mars, le projet visant à renforcer les capacités du port d'Aden sera lancé, grâce à l'aide au développement fournie par le Japon. Ce projet traduit notre engagement ferme en faveur de la reconstruction de l'économie du Yémen, comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères, M. Hayashi, à la conférence d'annonce de contributions qui s'est tenue en février.

S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, nous jugeons encourageant l'accord conclu pour l'achat d'un navire citerne afin de mettre enfin à exécution le projet de la phase d'urgence. Le Japon salue les efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour le développement pour la conduite cette opération à haut risque et sans précédent.

On ne soulignera jamais assez à quel point il importe de continuer de soutenir les personnes dans le besoin et de mettre en place des programmes de subsistance salvateurs. Le Japon salue et apprécie les efforts des travailleurs humanitaires qui opèrent dans un environnement difficile, et invite les parties concernées à améliorer l'accès et à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire.

Pour finir, nous restons disposés à soutenir le processus de paix et de relèvement, et nous exhortons toutes les parties, en particulier les Yéménites, à profiter de la dynamique actuelle pour reconstruire le pays, en accordant la priorité à la vie des Yéménites.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je me joins à mes collègues pour exprimer toutes mes condoléances au Mozambique, ainsi qu'au Malawi, à la suite du cyclone qui s'est abattu sur ces pays. Je voudrais remercier Hans Grundberg, ainsi que Joyce Msuya pour leurs interventions. Je salue également la présence parmi nous du représentant du Yémen. J'aurai pour ma part trois messages.

D'abord, la dynamique actuelle est encourageante. Une trêve de facto se poursuit sur le terrain. Il faut la préserver et la transformer en cessation des hostilités durable. La France appelle les parties, et en premier lieu les houthistes, à agir de façon responsable pour parvenir à un accord politique avec le Gouvernement yéménite. Cette accalmie doit être accompagnée de mesures de confiance qui, seules, permettront de

consolider une paix durable. La France salue à cet égard la tenue en ce moment, à Genève, d'une réunion sur les échanges de prisonniers. Nous espérons que les autres mécanismes de dialogue et de désescalade, comme le comité de coordination militaire, pourront également être réactivés, sous l'égide des Nations Unies.

La France rappelle également son attachement au mécanisme onusien d'inspection des bateaux qui arrivent dans les ports contrôlés par les houthistes. Dans ce contexte, nous saluons la décision de l'Arabie saoudite et de l'Iran de rétablir leurs relations diplomatiques. Nous espérons qu'elle contribuera à faire avancer les négociations en cours entre les parties yéménites et qu'elle renforcera la sécurité et la stabilité régionales. De ce point de vue, il est essentiel que l'Iran cesse ses activités déstabilisatrices. Cette dynamique doit permettre d'aboutir à une solution politique globale et inclusive. Cela impliquera d'élaborer un plan de paix prenant en compte les préoccupations et les intérêts de tous les Yéménites. La France poursuivra son plein soutien à l'Envoyé spécial pour y parvenir. À cet égard, nous réitérons l'importance que les femmes yéménites soient associées à la définition de l'avenir de leur pays. Nous appelons les houthistes à s'engager sans délai et de bonne foi dans les négociations.

Troisièmement, nous ne devons pas oublier les Yéménites et la crise humanitaire sévère qu'ils subissent depuis des années. Nous avons annoncé une contribution de près de 23 millions d'euros pour l'année 2023 lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue le mois dernier à Genève. L'aide ne peut toutefois pas bénéficier aux Yéménites si les conditions de travail et de sécurité du personnel humanitaire ne sont pas pleinement garanties. C'est pourquoi la France réitère son appel à la préservation de l'espace humanitaire. Les restrictions imposées au personnel onusien et humanitaire par les houthistes doivent cesser, y compris s'agissant des travailleuses humanitaires qui se voient imposer des tuteurs masculins. La France appelle les houthistes à libérer immédiatement et sans condition le personnel des Nations Unies et le personnel humanitaire retenus.

Pour terminer, la situation du pétrolier *FSO SAFER*, nous le savons, continue de faire peser le risque imminent d'une catastrophe écologique et humanitaire. Nous nous félicitons à cet égard de l'achat par l'ONU d'un navire de remplacement qui doit permettre le transfert de millions de barils de pétrole. Il s'agit d'une première étape tout à fait importante. Nous appelons à

la mise en œuvre rapide et complète du plan coordonné par l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je félicite en outre votre prédécesseur japonais de sa présidence couronnée de succès au mois de février.

Je m'associe aux orateurs et oratrices qui m'ont précédé pour présenter mes sincères condoléances à votre pays, le Mozambique, et au Malawi, pour les vies et les biens perdus à la suite du récent cyclone.

J'adresse aussi mes remerciements à M^{me} Joyce Msuya et à M. Hans Grundberg pour leurs exposés, ainsi qu'à M^{me} Albana Dautllari, Représentante permanente adjointe de l'Albanie, pour son rapport sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Le Conseil de direction présidentiel réaffirme son engagement en faveur d'une paix durable et globale sur la base du mandat politique convenu, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions du Conseil de sécurité sur la question, en particulier la résolution 2216 (2015), qui constitue le fondement et le cadre du processus de paix mené sous l'égide de l'ONU. Mon pays renouvelle son soutien aux travaux de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à tous les efforts déployés aux niveaux régional et international pour relancer la trêve et rétablir le processus politique global dirigé par les Yéménites, sous l'égide de l'ONU.

La paix ne peut toutefois pas être instaurée sans un véritable partenaire qui renonce à la guerre, croit en un partenariat politique et en l'égalité des droits pour tous les Yéménites, rejette la violence comme moyen d'imposer un programme politique et croit en l'État en tant que seul détenteur du pouvoir et des armes. Toute solution pacifique négociée au conflit au Yémen doit par conséquent passer par un processus global incluant tous ces piliers et permettant de régler toutes les questions, y compris la véritable cause du conflit. Les milices houthistes doivent renoncer à leur prétendu droit divin de gouverner les Yéménites. Dans le cas contraire, la paix tant attendue ne sera qu'un remède temporaire et

un moyen pour les milices houthistes de tenter d'imposer ce qu'elles n'ont pas pu obtenir par la guerre. Cela entraînera un nouveau cycle de violence et de chaos, avec de nouvelles vagues de déplacements et de migrations. Cela marquera également le début d'une longue période d'instabilité, qui débouchera en fin de compte sur d'autres conflits qui menaceront la sécurité et la stabilité du Yémen et de la région, ainsi que la sécurité de la navigation internationale.

Pour mettre fin aux souffrances humaines, nous devons d'abord mettre fin à la guerre et instaurer la paix. L'accord de trêve conclu en avril de l'année dernière nous a offert une véritable occasion d'y parvenir. Le Gouvernement yéménite a fait tous les compromis nécessaires pour prolonger et maintenir la trêve comme point de départ pour un cessez-le-feu global et la reprise du processus politique. Nous avons respecté toutes les dispositions de la trêve, à savoir l'ouverture de l'aéroport de Sanaa aux vols internationaux et l'autorisation pour les navires d'entrer dans le port de Hodeïda, malgré le refus persistant des milices houthistes d'ouvrir les principales routes menant à la ville assiégée de Taëz et d'accepter de prolonger la trêve, faisant ainsi obstacle à la paix et poursuivant leurs violations. Elles ont récemment pris pour cible les installations économiques nationales et les ports d'exportation de pétrole, ce qui a conduit à l'interruption des exportations de pétrole et privé l'État des sources les plus importantes de revenus nationaux, qui sont nécessaires pour le paiement des salaires et la fourniture des services de base. Cela a également mis en péril les institutions de l'État et la sécurité alimentaire, et exacerbé la crise humanitaire.

De surcroît, les milices houthistes continuent d'inculquer des idéologies terroristes et extrémistes aux enfants et de les recruter pour les utiliser dans leur guerre contre le peuple yéménite. Nous mettons en garde contre les conséquences catastrophiques que pourraient avoir le recrutement d'enfants dans les écoles et le détournement du processus éducatif de ses objectifs, dont les Yéménites paieront le prix pendant des générations. Les milices houthistes continuent en outre de chasser les citoyens de leur foyer. Au Yémen, plus de 4 millions de personnes sont aujourd'hui déplacées. Les civils sont victimes de détentions arbitraires, d'actes de torture et de disparitions forcées dans les prisons de ces milices. En outre, l'utilisation aveugle et généralisée de mines et d'engins non explosés provoque quotidiennement la mort d'innocents, principalement des femmes et des enfants. Qui plus est, les milices houthistes érigent des obstacles qui entravent l'action des organisations

humanitaires internationales, notamment en empêchant l'accès à l'aide humanitaire et aux opérations de secours.

Le conflit au Yémen dure depuis près de neuf ans maintenant. Aujourd'hui, alors que se tient la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme, nous constatons que de nombreux acquis enregistrés par les femmes yéménites ont été réduits à néant. Les milices houthistes continuent de violer les droits des femmes yéménites et de les réprimer. Elles utilisent la violence sexuelle contre les femmes et les privent de leurs droits politiques et socioéconomiques. En outre, ces milices ont enlevé des centaines de femmes yéménites, qui sont détenues dans des prisons secrètes. Elles fabriquent de toutes pièces des accusations contre les femmes, en plus de les torturer, de les faire chanter, de les intimider et de les harceler sexuellement en représailles de leurs activités politiques et dans le domaine des médias et de défense des droits humains. À l'instar des Taliban, les milices houthistes imposent des restrictions aux femmes dans les zones qu'elles contrôlent. Elles restreignent les déplacements des femmes et les privent de leurs droits fondamentaux en leur interdisant de se déplacer entre les villes et les provinces, sauf si elles sont accompagnées d'un *mahram*. Ces milices séparent les personnes dans les établissements d'enseignement et les institutions gouvernementales en fonction de leur genre. Elles privent les femmes de leur droit de recevoir une éducation de qualité et de travailler à l'extérieur de leur foyer, ainsi que de la possibilité de participer à la vie politique et sociale et de contribuer à l'édification de la société.

Le volet économique est une priorité importante pour le Conseil de direction présidentiel. Le Gouvernement s'est engagé à appuyer la stabilité de l'économie et du développement au Yémen. Nous avons élaboré des plans en vue de promouvoir la reprise économique, la reconstruction et la résilience. Au cours des derniers mois, le Gouvernement yéménite, avec le concours du Conseil de direction présidentiel, a mis en œuvre un certain nombre de réformes structurelles pour renforcer le rôle des institutions essentielles et assurer la stabilité économique et monétaire du pays, ainsi que des réformes de la politique monétaire et des mesures propres à renforcer les institutions bancaires et financières, tout en luttant contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Aujourd'hui, l'aide humanitaire peut contribuer à la stabilité économique en faisant transiter les fonds humanitaires par la Banque centrale du Yémen. Cela

renforcera considérablement les efforts déployés pour favoriser la reprise économique, maintenir la valeur de la monnaie et améliorer le niveau de vie, tout en intégrant les priorités et les besoins en matière de développement afin de parvenir à un relèvement rapide. Il s'agit là de questions urgentes. Nous ne pouvons pas attendre la fin de la guerre pour y répondre, notamment parce que l'aide d'urgence apportée au peuple yéménite ne durera pas longtemps.

Le Gouvernement de mon pays se félicite des efforts intenses déployés par la communauté internationale pour mettre en œuvre l'embargo sur les armes imposé par l'ONU. Depuis la fin de la trêve, plusieurs cargaisons de contrebande d'armes, de munitions, de propergol et de matériaux explosifs iraniens ont été interceptées, y compris des milliers de fusils d'assaut qui étaient en train d'être acheminés vers les milices houthistes. Cela prouve que le régime iranien intensifie sa contrebande d'armes vers les milices houthistes. Nous demandons au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et de mettre fin au comportement destructeur du régime iranien, qui poursuit ses ingérences dans les affaires intérieures de mon pays en continuant d'aider ces milices et d'entraver tous les efforts visant à mettre fin à la crise yéménite. Le régime iranien s'obstine à prolonger le conflit au Yémen et dans la région et à mettre en péril la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le Gouvernement yéménite croit sincèrement au dialogue et au règlement pacifique et diplomatique des différends. Nous soulignons l'importance du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Nous appuyons tous les efforts sérieux et sincères entrepris de bonne foi pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région. Nous espérons également que l'accord entre le Royaume frère d'Arabie saoudite et l'Iran conduira à une nouvelle phase de bonnes relations dans la région. Nous espérons que l'Iran cessera de s'ingérer dans les affaires du Yémen et que le régime iranien changera véritablement de comportement et abandonnera ses politiques destructrices à l'égard de mon pays et de la région.

Le mois du ramadan approche. Le peuple yéménite suit de près la septième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de détenus, qui se tient à Genève sous les auspices de l'ONU. Je remercie la Suisse d'avoir accueilli ce cycle de négociations. Nous réaffirmons que le Gouvernement

yéménite est prêt à libérer tous les détenus, otages et prisonniers, en vertu du principe de la libération sans condition de tous les détenus, afin de mettre un terme à leurs souffrances et de leur permettre de retrouver leur famille, conformément à l'Accord de Stockholm. Nous soulignons que la question des détenus reste une priorité pour l'ONU, l'Envoyé spécial et le Conseil de sécurité. En effet, cette question est restée trop longtemps sans réponse. Il faut faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles libèrent tous les détenus et les personnes enlevées, y compris les quatre personnes mentionnées dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que les journalistes, les universitaires et les autres personnes qui ont été emprisonnées pour leurs opinions. Les efforts déployés pour garantir la libération de ces prisonniers et éliminer les obstacles imposés par les milices houthistes au règlement de cette question humanitaire doivent se poursuivre.

Les biens culturels et le patrimoine yéménites sont systématiquement pillés, détruits et passés en contrebande en raison du conflit. Nous appelons la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à prendre des mesures efficaces et pratiques pour préserver le patrimoine culturel du Yémen. Nous demandons au Conseil de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la restitution en toute sécurité aux institutions yéménites compétentes des éléments du patrimoine culturel yéménite qui ont été pillés. À cet égard, nous remercions les services de sécurité des États-Unis qui ont permis de saisir et de restituer 77 biens culturels au Gouvernement yéménite. Je remercie également la Suisse et la Suède d'avoir coorganisé la Manifestation de haut niveau pour les annonces de contributions dans le cadre du plan d'aide humanitaire pour 2023. Je remercie les pays frères et amis de leurs positions humanitaires honorables, de leur soutien au plan d'aide humanitaire pour le Yémen et de leurs efforts continus pour atténuer les souffrances du peuple yéménite. Nous n'oublierons jamais leurs positions qui feront partie intégrante de nos relations fraternelles et amicales. Nous saluons également le rôle fraternel joué par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis dans divers domaines économiques, humanitaires

et de développement, afin d'aider le Yémen et de soutenir ses efforts pour restaurer l'État, la paix et la stabilité, en particulier l'appui de ces pays à la promotion des réserves de la Banque centrale du Yémen, ainsi que la fourniture par le Royaume d'Arabie saoudite de dérivés du pétrole afin de soutenir le secteur pétrolier et de maintenir les services de base.

Pour terminer, nous nous félicitons également de la mise en œuvre de la première phase du plan de l'ONU visant à remédier à la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Mon pays apprécie grandement ces efforts et se tient prêt à faciliter l'action de l'ONU pour éviter une catastrophe environnementale, humanitaire et économique imminente. Nous soulignons qu'il importe de continuer de mener ces travaux dans les meilleurs délais et d'assurer le financement nécessaire pour mettre en œuvre toutes les phases du plan de sauvetage et pour écarter cette menace manifeste et immédiate.

Le Président (*parle en anglais*) : En ma qualité de représentant du Mozambique, je remercie très sincèrement toutes les délégations de leurs expressions de solidarité et d'appui à notre peuple et à notre gouvernement à la suite de la dévastation causée par le cyclone Freddy, un cyclone de plus. En cette heure de deuil, nous sommes certains de pouvoir compter sur le soutien et la solidarité des membres du Conseil à l'égard de notre peuple. Cette tragédie souligne une fois de plus l'urgence de s'attaquer à titre prioritaire aux conséquences néfastes des catastrophes naturelles et à leurs causes. À mesure que nous évaluons les dégâts, nous tiendrons les États et le système des Nations Unies informés. Je remercie les membres du Conseil du fond du cœur.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 30.